

**Avis d'appel public à la concurrence**  
**Commune de PLUMELEC**  
**Révision générale du Plan Local d'Urbanisme**

**1 - Pouvoir adjudicateur**

Commune de Plumelec (56420)  
Téléphone : 02-97-42-24-27  
Télécopie : 02-97-42-33-08  
Courriel : [fg.mairie@plumelec.fr](mailto:fg.mairie@plumelec.fr)  
Profil acheteur : <https://megalisbretagne.org>

**2 - Procédure de passation**

Marché en procédure adaptée ouverte avec possibilité de négociation (art. 28 du Code des Marchés Publics).

**3 - Objet du marché : Révision du PLU**

Mission d'études relative à la révision générale du Plan Local d'Urbanisme, adopté le 22 mars 2007, à partir du programme défini dans le cahier des charges de consultation et conformément au respect des principes d'aménagement définis dans le Code de l'Urbanisme.

**4 - Conditions de participation**

Consultation ouverte à prestataire unique ou à un groupement conjoint dont le mandataire sera solidaire.

La composition de l'équipe proposée pour la révision du PLU devra être pluridisciplinaire et comporter des compétences affirmées en urbanisme, architecture, paysage, environnement, droit de l'urbanisme et SIG... Elle peut s'entourer, le cas échéant, d'autres compétences utiles à la réalisation de sa mission.

**5 - Documents à fournir pas les candidats**

Le dossier de candidature devra préciser les éléments d'information suivants :

- le descriptif de la méthodologie et de la philosophie d'intervention,
- les compétences du bureau d'études et son savoir-faire,
- les références présentant au maximum 5 opérations, concernant l'élaboration ou la révision de PLU, développées au cours des dernières années et sur des communes proches de Plumelec en termes de caractéristiques,
- les moyens matériels dont dispose le bureau d'études,
- les moyens mis en place pour la concertation,
- un calendrier prévisionnel de réalisation de l'étude,
- un nombre prévisionnel de réunions, détaillé par phase de l'étude,
- le coût détaillé de la proposition d'intervention.

**6 - Choix du bureau d'études**

Le choix du lauréat se fera après une présélection sur dossier de candidature des équipes ayant retenu l'attention de la commission. Cette première sélection sera effectuée après analyse des offres selon les critères suivants avec leur pondération :

- qualité technique de la proposition (40 %),
- prix de la prestation de base/ coût des options et de la réunion supplémentaire (40 %),
- disponibilité et délais d'exécution (20 %).

Dans un deuxième temps, les candidats retenus (3 ou 4 maximums) seront invités pour un entretien avec la commission où ils pourront présenter :

- l'équipe, les différentes structures impliquées, les personnes intervenant sur le dossier,
- leurs principales références,
- la méthodologie de travail et le calendrier d'intervention proposés avec le nombre prévisionnel de réunions détaillé par phase, et les coûts.

Cet entretien sera l'occasion d'avoir des échanges entre le maître d'ouvrage et le(s) prestataire(s), sur les objectifs et attentes vis-à-vis du projet et d'apprécier la capacité de l'équipe à pouvoir répondre aux préoccupations de la maîtrise d'ouvrage.

A l'issue de cette audition, le maître d'ouvrage fera son choix selon les critères de sélection définis, mais se réservera la possibilité de demander à l'équipe retenue des précisions sur son offre et de négocier les prix.

**7 – Dépôt des candidatures :**

Les dossiers de candidature devront être déposés en mairie dans une enveloppe portant la mention « Candidature et offre pour la *révision du PLU de Plumelec* ».

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au VENDREDI 8 MARS 2019 avant 16h, délai de rigueur.

**8 – Adresse où le cahier des charges peut être retiré :**

Mairie, 19 Place de l'église, 56420 Plumelec

Le cahier des charges est disponible auprès de la mairie par courrier électronique.

**9 – Date d'envoi à la publication :** Le 6 février 2019